

# **Association des habitants du Camp    Association Sac'Apéro Association pour la sauvegarde du site de la Chapelle**

Département des infrastructures  
A l'att. de M. Serge Dal Busco  
Conseiller d'Etat  
Rue de l'Hôtel-de-Ville 14  
Case postale 3918  
1211 Genève 3

Plan-les-Ouates, le 8 juillet 2022

## **Proposition d'intégration de nos trois Associations au projet Concept Multimodal Genève-Sud**

Monsieur le Conseiller d'Etat, cher Monsieur,

Le présent courrier vous est adressé par trois associations actives dans la région des Communes de Plan-les-Ouates et Lancy, soit une grande partie du territoire et des habitants de la couronne urbaine de Genève-Sud. Nous partageons des buts communs : d'une manière générale la défense des intérêts de nos membres et plus spécifiquement, ces dernières années, la protection de nos environnements de vie contre les nuisances découlant de la circulation de transit.

En votre qualité de Responsable du Département des Infrastructures, nous vous savons fortement impliqué dans la problématique de la croissance exponentielle des volumes de trafic au fil des ans qui est devenue un véritable fléau dans l'ensemble de notre Canton. Ainsi, qu'il s'agisse du projet de Concept Multimodal Genève-Sud (CMGS) ou plus récemment de la mise à l'enquête publique relative à la modération de la vitesse pour lutter contre le bruit, nous reconnaissons vos initiatives courageuses et les objectifs ambitieux qui les accompagnent. Nous saluons d'ores et déjà votre volonté de passer la route du Camp à 30km/h de jour comme de nuit, une étape importante vers un assainissement efficace de notre agglomération. Nous sommes d'avis que seule une vision d'ensemble englobant de façon cohérente les autres axes structurants de nos quartiers et lieux de vie, à savoir la route de Saconnex-d'Arve et la route de la Chapelle, permettra d'obtenir les effets escomptés sur le long terme.

En conséquence de ce qui précède, nos trois associations ont décidé d'unir leurs forces pour vous soutenir dans l'application de la LMCE, du projet CMGS. Nous savons que vous n'avez pas souhaité intégrer nos associations dans ces premières étapes, à savoir l'établissement de l'état des lieux et la première ébauche d'un macro-concept, mais ces étapes sont aujourd'hui achevées.

Nous comprenons ce choix initial, certainement motivé par un légitime souci d'efficacité. Il nous semble cependant pertinent, pour la suite de votre projet, de pouvoir nous y associer. En effet,

intégrer via leurs représentants les parties prenantes principales que sont les résidents de la couronne urbaine de Genève-Sud présente des avantages majeurs dont vous pourrez tirer parti comme :

- Profiter de l'expérience d'interlocuteurs de terrain ;
- Considérer, dans le projet, toutes les thématiques de préoccupation de vos administrés ;
- Faire comprendre la complexité des différentes problématiques et les contraintes ;
- Utiliser nos relais pour une communication directe et efficace facilitant l'acceptation en fin de projet ;
- Éviter des recours du fait d'une exclusion de parties prenantes directement concernées.

Ainsi, au même titre que vous associez les Communes au projet, nous vous proposons de nous intégrer dans les prochaines étapes du projet, selon une structure à définir.

Nous sommes persuadés que vous saurez tirer au mieux profit de notre expérience du terrain et utiliser à bon escient notre contribution au projet de modération de la vitesse pour lutter contre le bruit routier, et plus largement de réduction du trafic de transit dans le cadre de l'application de la LMCE et CMGS.

En espérant de votre part une réponse positive à notre requête, nous vous adressons, Monsieur le Conseiller d'État, cher Monsieur, nos salutations distinguées.

Association des  
habitants du Camp

Association pour la sauvegarde  
du site de la Chapelle Association

Sac'Apéro

David Dupont  
Président

Eva Giauque  
Présidente

Président

Copie : M. Mario Rodriguez, Conseiller administratif de Plan-les-Ouates